

## Alerte presse

# *Le Groupe Randstad France signe la convention sur l'engagement pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*

Paris, le 17 octobre 2013 – *Le Groupe Randstad France a signé jeudi 17 octobre à la Caisse des dépôts à Paris la convention sur l'engagement pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce texte entérine la volonté du Groupe Randstad France et du ministère des Droits des femmes de conjuguer leurs efforts au bénéfice d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes au travail. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une démarche expérimentale pour conduire le changement en termes d'égalité professionnelle à partir de projets novateurs s'adressant notamment aux TPE et PME. Concrètement, le partenariat conduira Randstad, détentrice du label « Egalité professionnelle » depuis 2008, à partager ses bonnes pratiques sur le sujet afin de les diffuser auprès des petites et moyennes entreprises.*

*« Alors que l'égalité entre les femmes et les hommes renvoie aux bases mêmes du contrat social républicain, les brèches qui lui sont portées demeurent encore nombreuses. Au premier rang figurent les différences de rémunérations, que rien ne justifie. Résolument engagé dans l'égalité des chances, le Groupe Randstad France a fait de l'égalité professionnelle une priorité absolue. A ce titre, la mise en place d'une photographie régulière de la politique de rémunérations a permis de réduire les écarts salariaux injustifiés à moins de 2 %. La convention signée avec le ministère des Droits des femmes nous permettra de partager avec d'autres entreprises notre expertise sur ce sujet », déclare Abdel Aïssou, directeur général du Groupe Randstad France.*

## **Randstad : la mixité comme levier de performance**

Ecart de rémunération de 27 % entre les femmes et les hommes, « plafond de verre » qui freine l'accès des femmes aux postes à responsabilité, etc. Les obstacles à l'égalité effective sont nombreux en France. Pourtant, ils ne se limitent pas à une discrimination explicite à l'embauche. Les stéréotypes de genre participent encore trop souvent d'une division du travail implicite et systématique.

Dans ce contexte, le Groupe Randstad France, en tant qu'intermédiaire de l'emploi, mène depuis 2007 une politique de développement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En signant la convention avec le ministère des Droits des femmes, le groupe engage une nouvelle étape. Il entend mettre à profit l'expérience et l'expertise acquises depuis cette date pour appuyer l'action des pouvoirs publics en direction des TPE/PME, qui n'ont pas toujours les ressources pour faire avancer la cause de l'égalité professionnelle.

A cette fin, la convention poursuit trois grands objectifs :

- Développer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les PME et TPE,
- Développer la mixité des filières et des métiers,
- Réduire l'éloignement à l'emploi des bénéficiaires du congé parental.

## Quelques engagements du groupe dans le cadre de la convention

### 1/ Réaliser l'égalité professionnelle dans les PME

---

- Le groupe Randstad France réalise à intervalles réguliers une cartographie de ses rémunérations et des écarts éventuels entre les femmes et les hommes avec un cabinet extérieur.
- Afin de garantir une égalité salariale F/H pérenne, le groupe Randstad France a mis en place un tableur à destination des managers qu'ils utilisent pour faire remonter leurs demandes concernant les augmentations annuelles de leurs équipes. Ce tableur leur permet de constater directement l'effet de leur politique salariale sur leur entité, en pointant les pourcentages d'augmentation des femmes et des hommes et le pourcentage de femmes augmentées par rapport aux hommes. L'utilisation de cet outil a permis une réduction des écarts dès la première année d'utilisation. Il a à la fois un effet pédagogique sur le comportement des managers et un effet direct de court terme sur la réduction des écarts.

Le groupe Randstad France propose de diffuser le tableur sur les écarts salariaux mis à disposition des managers auprès des PME par le biais du site [ega-pro.fr](http://ega-pro.fr).

### 2/ Développer la mixité des filières et des métiers

---

- En tant qu'intermédiaire de l'emploi, le Groupe Randstad France favorise la mixité des métiers en aidant ses clients à diversifier ses sources de recrutement. Dans le cadre de l'Institut Randstad pour l'égalité des chances et le développement durable, des projets expérimentaux de mise à l'emploi de jeunes en grande difficulté sociale et professionnelle sont mis en œuvre, dans lesquels le public sélectionné est composé à 50% de filles et 50% de garçons, notamment sur des métiers techniques.
- Les salarié-e-s du Groupe Randstad France participent par ailleurs à des opérations de promotion des métiers techniques et industriels, et à la valorisation des carrières féminines dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Le Groupe Randstad France pourra détacher des salarié-e-s pour apporter leur expertise de recrutement dans le cadre d'événements organisés par le Ministère en région.

### 3/ Favoriser l'articulation des temps et l'implication des pères dans la vie de famille

---

- Le groupe Randstad France a mis à disposition de ses salarié-e-s 9 berceaux dans une crèche inter-entreprises à proximité de son siège social.
- Il a mis à disposition de ses salarié-e-s un service de garde d'enfants d'urgence « Flexicrèche » qui est accessible dans 19 crèches en Ile de France (départements 77, 78, 91, 92, 93, 95) et 5 crèches en Rhône- Alpes (départements 26, 38, 69, 74)
- Il a mis en place une conciergerie d'entreprise dans son siège social.
- Le groupe prend en charge intégralement les congés paternité, au-delà du plafond de la sécurité sociale, pour tous les couples, y compris pacsés, quel que soit leur orientation sexuelle.

Le Groupe Randstad France s'engage à mener des actions de sensibilisation et de formation auprès des managers sur les enjeux de l'articulation des temps de vie et de l'implication des pères dans la vie familiale.

#### 4/ Développer la place des femmes dans les Comex et comités de direction des entreprises

---

- Le Groupe Randstad en France met en place les actions nécessaires afin, notamment, d'augmenter le recrutement de femmes, de développer les carrières féminines et la place des femmes parmi les cadres dirigeants. Cet axe est d'ailleurs spécifié dans l'accord égalité professionnelle F/H signé en décembre 2011 et le Groupe Randstad France a mis en place en 2009 une **revue des Talents** qui concerne annuellement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du groupe. Le taux de féminisation du management et les taux de promotions sont suivis régulièrement.
- Aujourd'hui le Groupe Randstad France compte **41,86 % de femmes (18/43) dans ses différents comités de direction et 10 % (1/10) au comité exécutif** (0% jusqu'en 2013).
- Le groupe vise la **parité femmes / hommes au niveau du management** (niveaux 6 et 7).
- Si on considère les niveaux hiérarchiques, on compte **22,58 % de femmes au niveau 7 et 53,49 % au niveau 6**, qui sont les deux niveaux les plus élevés et qui constituent le vivier dans lesquelles les futurs comités de direction seront constitués, dans la mesure où la règle du groupe est de **80 % de promotion interne**.

Le Groupe Randstad France s'engage activement à atteindre un taux de 50 % de femmes dans les comités de direction France d'ici 2015.

#### [A propos du Groupe Randstad France](#)

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2012 un chiffre d'affaires de 3,09 milliards d'euros. En 2012, le groupe (4000 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 83 000 collaborateurs intérimaires et recruté 10 800 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : [www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)



@GroupRandstadFR

#### **Contacts Presse Groupe Randstad France**

**Groupe Randstad France**  
**Direction de la Communication**  
01 41 62 22 07  
**Sophie Durand** – 06 37 86 44 00  
[sophie.durand@randstad.fr](mailto:sophie.durand@randstad.fr)  
**Sébastien Buffet** – 06 01 35 25 39  
[sebastien.buffet@randstad.fr](mailto:sebastien.buffet@randstad.fr)

**Relations Presse - Agence Wellcom**  
01 46 34 60 60  
**Sonia El Ouardi** – [se@wellcom.fr](mailto:se@wellcom.fr)  
**Gaëlle Legris** – [gl@wellcom.fr](mailto:gl@wellcom.fr)  
**Julie Fontaine** – [jf@wellcom.fr](mailto:jf@wellcom.fr)  
 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>